

# Auclair du Jal



Année 2021 no 3— MAI 2021

## Dans ce numéro :

Divers municipalité	2-3
Divers Camping	4-5
Lavage des bateaux	6
Bénévolat, c'est chic!	7
Sécurité à vélo	8
OMH	9
Entraide Jaloise	10
Club 50 ans et +	11
Camp de jour	12

### SÉANCES DU CONSEIL 2021

19h00, par vidéoconférence

- Lundi, 7 juin
- Lundi, 5 juillet
- Lundi, 9 août
- Mardi, 7 septembre
- Lundi, 4 octobre
- Lundi, 15 novembre
- Lundi, 6 décembre



## INFO-COVID

Veillez prendre note que les séances du conseil se font toujours par vidéoconférence jusqu'à ce que de nouvelles mesures nous permettent de nous rencontrer de façon sécuritaire. En attendant, vous pouvez soumettre vos questions pour la séance du conseil par téléphone ou par courriel avant midi, le jour même de la séance.

Dans le même ordre d'idée, le **bureau municipal est toujours fermé** au public. Nous demeurons toujours disponibles pour vous, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous invitons à respecter les consignes sanitaires émises par le gouvernement et le couvre-feu.

*Merci pour vos efforts collectifs.*



418-899-2834

info@municipaliteauclair.ca

Saviez-vous qu'il est possible de communiquer directement avec les employés de voirie? De cette façon, il n'y aura pas d'intermédiaire. Les demandes vont être plus claires pour les employés de voirie et les réponses plus rapides pour les citoyens.

Advenant l'impossibilité de répondre immédiatement, laissez un court message. Ils vous rappelleront dans les plus brefs délais

Voici les coordonnées cellulaires du personnel à contacter:

**Denis Picard,**  
**Directeur des travaux publics**  
**581 337-4230**

**François Poirier**  
**Préposé aux travaux de voirie**  
**581 337-4227**

Prendre note des prochains congés des  
employés du bureau municipal:

- ☞ Lundi, 24 mai, fête des Patriotes
- ☞ Jeudi, 24 juin, Fête national du Québec
- ☞ Jeudi, 1 juillet, Fête du Canada

Bon congé à tous!!!

Point de dépôt au garage Municipal

*La Régie Intermunicipal des déchets du Témiscouata (RIDT) et la municipalité d'Auclair invitent les citoyens à utiliser le point de dépôt situé au garage municipal pour y déposer leurs résidus verts, et leurs résidus domestiques dangereux.*

*Ce service de proximité est accessible du lundi au jeudi entre 8h et 17h.*

*Pour tous autres types de matières telles que le métal, pneus, appareils électroniques, résidus de construction, etc... rendez-vous à l'écocentre de Dégelis ou de Squatec. Ce service est gratuit pour les citoyens, utilisez-le!*



## Des nouvelles de votre camping Municipal

Le camping ouvrira ses portes le 21 mai prochain sous une nouvelle administration. Nous sommes heureux de vous présenter les nouveaux gestionnaires en poste pour cet été et les étés à venir. Il s'agit de Madame Pierrette Bonesso et de son conjoint, Monsieur Robert Côté. Ils ont déjà commencé à travailler sur le terrain et ils seront heureux de vous accueillir.

Les mesures sanitaires au camping sont les mêmes que celles à la maison. Si, par exemple, vous n'avez pas le droit d'avoir des visiteurs à l'extérieur de votre résidence, vous ne pouvez pas en accueillir non plus sur votre site de camping.

Les citoyens auront accès à la plage, au parc de jeux et au bloc sanitaire. Notez que le masque est obligatoire dans toutes les installations intérieures et extérieures dès que le 2 mètres ne peut pas être respecté.



## Résumé des états financiers 2020 du **camping municipal d'Eau Claire**

L'été 2020 a été particulier avec la pandémie. Nous avons accueilli les touristes pour une période de 2 semaines et plus seulement afin de protéger les employés et les campeurs. C'est pourquoi les revenus sont à la baisse en 2020 et que les dépenses sont moindres.

Voici un résumé de l'audit présenté lors de la rencontre des membres de la Corporation de développement Économique d'Auclair du 19 avril 2021:

*L'année s'est terminée avec un surplus de 5124.00\$ qui va permettre de diminuer le déficit accumulé qui se situe maintenant à 63 489.00\$.*

L'année 2021 débute très bien, les réservations sont au rendez-vous. Le tout est très favorable pour la région, permettant ainsi d'encourager les différents commerces de la municipalité et de faire découvrir les attraits de la région.

Nous vous invitons à visiter le site web:  
[www.campingmunicipaldeauclaire.ca](http://www.campingmunicipaldeauclaire.ca)  
et suivre la page facebook du camping.

Pour information et réservation :  
418-899-6438  
[info@campingmunicipaldeauclaire.ca](mailto:info@campingmunicipaldeauclaire.ca)

*Bienvenue à tous !*

---

## Le lavage des embarcations nautiques avant de les mettre à l'eau dans notre beau grand lac Squatec, c'est important!!!

Saviez-vous que très près de nous, dans le lac Témiscouata, on retrouve des plantes envahissantes? Si nous ne voulons pas en retrouver chez nous et aider à la protection de notre plan d'eau, voici quelques gestes qui doivent être effectués:

### LES GESTES QUE JE PEUX EFFECTUER À CHAQUE ENTRÉE ET SORTIE DE LAC

- 1 VIDER** les eaux de mon bateau et du vivier. La cale, le vivier et la glacière peuvent contenir des fragments de myriophylle. Vide-les loin du lac !
- 2 RETIRER** manuellement les fragments de plante visibles. Il est important d'inspecter l'ensemble de ton équipement: embarcation, remorque, matériel de pêche ou de plongée, etc.
- 3 JETER** ces fragments dans une poubelle. Vérifie que la poubelle soit bien fermée et qu'elle se situe loin du lac ou d'un cours d'eau.
- 4 NETTOYER** mon embarcation dans la station de lavage la plus proche. Le nettoyage doit se faire à l'aide d'un jet d'eau à haute pression.

**Ou laisser sécher mon équipement:** embarcation, remorque et matériel. En cas de doute, un séchage au soleil pendant 5 jours est recommandé pour détruire tous fragments résiduels de myriophylle à épis.

À Auclair, vous pouvez effectuer le lavage au *Garage Gilles Lachance*.

### C'EST QUOI LA MYRIOPHYLLE À ÉPIS ???

#### ATTENTION À L'ENVAHISSEUR !

Le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) est une plante aquatique présente dans le lac Témiscouata. Elle n'est pas originaire du Québec, mais une fois installée, elle colonise rapidement le milieu. Très envahissante, elle nuit à la santé des lacs et aux activités aquatiques.



#### SAIS-TU QUE...

plus de 90% du myriophylle à épis est propagé par nos embarcations ?

Nous croyons que chaque citoyen doit faire un effort pour la protection du grand lac Squatec. Si vous résidez aux abords du lac, encore plus! Faites de la prévention auprès des membres de votre famille et de vos visiteurs. Exigez que les embarcations soient lavées si un proche veut venir la mettre à l'eau chez vous, surtout si le visiteur arrive d'un autre plan d'eau.

La dernière semaine de l'action bénévole c'est déroulé du 18 au 24 avril dernier. Dans le cadre de cette semaine sous le thème : **Bénévolat c'est chic!**, nous avons fait tirer au hasard deux sacs remplis de petites attentions parmi les bénévoles d'Auclair. Mesdames Huguette Rioux et Josée Carette ont remporté les prix. Elles sont toutes les deux bien impliquées dans divers organismes et nous tenons à leur dire merci .

Nous désirons par le fait même, remercier TOUS les bénévoles, vous êtes précieux pour notre milieu.

Bénévolat est essentiel pour la société et aujourd'hui plus que jamais, faire preuve de solidarité n'a jamais été aussi bénéfique!

Si vous avez le goût de donner quelques heures de votre temps, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous pourrions vous référer aux personnes ressources.

Josée Dubé,

Directrice générale



## La sécurité en vélo

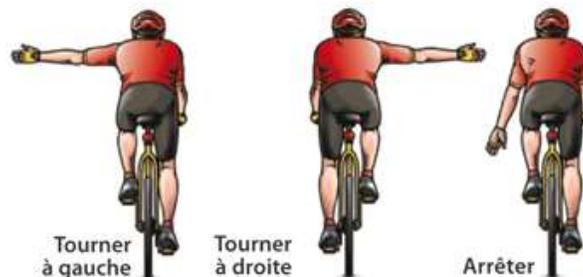
Avec l'arrivée du beau temps, nous allons voir apparaître les vélos sur nos routes. Cette belle activité apporte malheureusement son lot de risque et chaque année nous avons de malheureux accidents sur nos routes. C'est pour cette raison que nous profitons de cette période pour vous donner des conseils de sécurité pour pratiquer cette activité de façon sécuritaire.

En vélo assurez-vous d'être visible et d'établir un contact visuel avec les conducteurs des véhicules pour être certain qu'ils vous ont bien vus. Pour y arriver, équipez le vélo de réflecteurs et portez des vêtements voyants ou réfléchissants ou un dossard.

En vélo il est interdit de rouler sur les trottoirs car ils sont réservés aux piétons. Il est aussi obligatoire de rouler dans le sens de la circulation, sauf s'il y a signalisation contraire. Il faut également circuler en file indienne.

Le cycliste doit se conformer en tout temps aux panneaux et aux feux de circulation. Il doit par exemple s'immobiliser complètement à un feu rouge ou à un panneau d'arrêt, même si la voie est libre.

Toujours signaler ses intentions d'une façon continue et sur une distance suffisante pour être bien vu par les autres usagers.



Il est également interdit :

- de transporter un passager, sauf si un siège est prévu à cet effet;
- de circuler en ayant un animal ou un objet qui obstrue la vue ou gêne la conduite du vélo;
- de consommer des boissons alcoolisées ou des drogues en circulant.

Pour avoir plus d'information vous pouvez consulter le site de la SAAQ au [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca) vous allez dans menu 'sécurité routière', 'moyen de déplacement' et choisir 'vélo'.

Nous vous souhaitons de belles randonnées et soyez prudent.





### Logements vacants

5 logements sont vacants dans l'immeuble du 21, rue des Érables à Auclair dont certains sont accessibles pour une personne à mobilité réduite.

Nous vous rappelons que les logements ne sont plus réservés aux 55 ans et plus depuis 2019.

Voici les critères d'admissibilité :

Avoir 35 ans et plus pour la catégorie 1 chambre à coucher;

Avoir 35 ans et plus avec un enfant à charge d'au moins 15 ans ou 2 adultes dont une personne de 35 ans et plus (couple ou non) pour la catégorie 2 chambres à coucher;

Résider ou avoir résidé au Québec durant un minimum de 12 mois au cours des deux dernières années;

Être autonome;

Le revenu brut total sur le rapport d'impôt de l'année précédente, doit être égal ou inférieur aux montants suivants:

Couple ou Personne seule: 21 000 \$

2 personnes (sauf couple): 26 000 \$

Ne pas être un ancien locataire de HLM dont le bail a été résilié pour cause de déguerpissement, de non-paiement d'une dette au locateur ou à la suite d'un jugement de la Régie du logement.

Le loyer est calculé selon le rapport d'impôt de l'année précédente soit 25% du revenu brut auquel est ajouté un montant pour l'électricité et le stationnement si vous avez une voiture.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Pascale Simard  
Directrice

418-853-2236  
omhdegelis@videotron.ca



## Entraide Jaloise inc. Service d'accompagnement-transport Pour vos rendez-vous médicaux et pour la vaccination

Le service d'accompagnement-transport vous permet d'être accompagné par un bénévole lors de vos rendez-vous aux services de santé en toute sécurité.

Le bénévole se chargera de venir vous chercher à votre domicile, de vous conduire jusqu'à votre rendez-vous, puis de vous reconduire à votre domicile.

### POUR QUI :

Pour les personnes de 65 ans et plus, ayant des limitations qui restreignent votre autonomie.

Pour les personnes de 64 ans et moins, référée par un établissement de santé.

Vous devez demeurer à votre domicile (maison, appartement ou résidence autonome).

Personne de votre entourage ne peut vous rendre le service (famille, amis ou conjoint).

Aucune urgence ne sera acceptée. Aucune sortie d'hôpital n'est autorisée.

Aucun pourboire n'est accepté.

Vous payez une partie du coût du voyage au bénévole avant le départ.

Vous avez droit à un arrêt supplémentaire pour la pharmacie.

Ne jamais appeler directement les bénévoles qui font l'accompagnement-transport.

Le ou la conjoint(e) peut accompagner la personne lors du transport.

Vous devez réserver auprès de **Germaine Lagacé (418 899-6618)**  
au moins une (1) journée à l'avance.

Gratuit pour vous rendre à votre rendez-vous de vaccination.

*Entraide Jaloise inc.*

*Josée Carette, prés.*

*Sylvie L. Fournier, v.-p., Odette Dumont, sec./très.,*

*Germaine Lagacé Grondin, admin., Mariette Turcot*



## JOURNÉE DU 9 MAI

# Bonne Fête des Mères



Bonne Fête

À tous ceux et celles qui auront leur anniversaire en mai

*Michel Ouellet, Langis Dubé, Michel Castonguay, Wolodymyr Arabackyj,  
Huguette Dubé, Jean-Marie Gilbert*

## JOURNÉE DU 20 JUIN



Bonne Fête

À tous ceux et celles qui auront  
leur anniversaire en juin

*Jocelyne Lehoux, Martin Gagnon, Anne-Marie Michaud*

*De votre comité du Club 50 ans + d'Auclair*

*Mariette Turcotte, vice-présidente, Jeannine Gilbert, administration, Marjolaine Ouellet, administration, Gérard Albert, administration, Ginette Turcotte, administration Josée Carette, secrétaire-trésorière*



Nous invitons tous les parents intéressés par le service d'un camp de jour à remplir le formulaire d'inscription. Les places seront limitées à 10 jeunes âgés entre 5 et 12 ans. Le camp aura lieu si nous avons assez d'inscriptions et si nous recrutons une personne qualifiée pour l'animation. Retourner le formulaire avant le 17 mai dans la boîte aux lettres extérieure au bureau municipal ou via courriel a [info@municipaliteauclair.ca](mailto:info@municipaliteauclair.ca). Les enfants inscrits seront contactés pour la suite.

---

Nom de l'enfant: \_\_\_\_\_

Âge: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Nom d'un parent responsable: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

***Merci de retourner la fiche d'inscription avant le 17 mai!***

